



La protection sociale

La FSU 42 a décidé de publier 4 articles de réflexion sur une question de société : la protection sociale.

Ce premier article (janvier) essaie de présenter la problématique d'une sécurité sociale en danger de détricotage.

Loin d'être une charge pour la société, la Protection sociale joue un grand rôle économique elle sera au cœur des débats de ces prochains mois et l'étude des propositions électorales sera le thème du 3^{ème} article, les mandats de la FSU constituant le dernier.

L'économie de la protection sociale : qu'une histoire de coûts ?

La protection sociale, dont le précédent article se proposait de faire un bref historique, est une invitée permanente des débats publics, pour peu qu'ils sortent du « people » et des commentaires sur les comportements parfois affligeants des dirigeants politiques. Rares sont les occurrences où elle n'est pas associée à ses coûts. On évoque à loisir la part du PIB que la France lui consacre (sans définir ce qu'est le PIB). Cette protection sociale aurait pourtant bien du mal à se résumer à son coût tant son rôle social est fondamental et complexe. Ainsi on « protège » face à un « risque ». Comment, pour qui ?

Dans « protection sociale » il y a « protection », il doit donc y avoir un risque :

On donne le nom de « protection sociale » à un ensemble de mécanismes permettant aux individus de faire face à des situations difficiles sur le plan financier. Ces situations difficiles sont provoquées par des « risques sociaux ». Nous risquons tous de devoir faire face à ces situations de maladie, chômage, perte d'autonomie, et la protection sociale permet de mutualiser ces risques afin de permettre à ceux qui sont touchés de faire face. Ce principe repose sur des recettes qui sont distribuées aux assurés sociaux en fonction de leurs besoins.

Non seulement c'est une gestion mutualisée des risques de la vie mais s'opère au passage une certaine redistribution des richesses des plus riches vers les plus pauvres. La branche vieillesse, par exemple, opère une double redistri-

bution : entre les générations mais aussi entre individus et groupes sociaux d'une même génération. Le COR estimait, en 2010, que la part de redistribution de notre système par répartition s'élevait à environ 20%.

La protection sociale en quelques chiffres :

Les dépenses de la protection sociale se sont élevées à 736,5 Mds en 2014. Les recettes à 728,6 Mds la même année. Soit un déficit de moins de 1,1% : 7,9Mds, contre 8,2 Mds en 2013 et 11,6 Mds en 2012. 91% des prestations sont versées par les administrations publiques, 9% par le secteur privé, dont les mutuelles ¹.

Depuis des décennies, le débat public concernant cette protection sociale se focalise sur ce déficit. Ainsi, loin des enjeux de solidarité, de cohésion sociale et de bien-être, la protection sociale se borne trop souvent à n'être qu'une affaire de gros sou. La désindexation des retraites

sur les salaires (1987 pour le privé et 2003 pour le public) a ainsi provo-

Pour rappel, « le figaro » ² relatait les chiffres calculés par le syndicat Solidaires Finances publiques sur l'évasion fiscale en France qui s'élèverait selon eux de 60 à 80 Mds par an (chiffre 2013). De plus la France compte selon « Challenge » 74 milliardaires en euros, dont le premier, Mr Arnault possède 41 milliard, dont une grande partie héritée.

qué, avec des disparités importantes, une baisse du pouvoir d'achat des retraités en général pouvant aller jusqu'à 8% ³.

On connaît bien le coût de la protection sociale, mais connaît-on ce qu'elle rapporte ?

Au-delà des enjeux moraux évidents de la protection sociale, il apparaît qu'elle est aussi un choix politique économiquement pertinent par bien des aspects. Ainsi cette protection devrait passer du statut de « charge économique » à celui d' « investissement social ». De nombreuses retombées sociales et économiques positives sont désormais démontrées. L'accueil des jeunes enfants dans des structures collectives favorise leurs résultats scolaires, leur socialisation sereine.

Les soins médicaux entraînent création d'emploi et hausse de la productivité des travailleurs ⁴. L'impact sur la société de l'activité non salariée des travailleurs libres que sont les retraités est indéniablement positif (investissement asso-

ciatif, caritatif...). Les prestations sociales atténuent les effets auto-amplificateurs des crises économiques ⁵, en déconnectant certains revenus de la conjoncture. Et la liste est longue.

Pour l'avenir ?

Fonction publique, protection sociale, pour la FSU, même combat : ce n'est pas qu'un coût mais aussi et surtout un investissement. Répondre aux défis d'avenir, en termes de justice et de cohésion sociale, ne se fera qu'en considérant que la mutualisation des risques de la vie, l'investissement dans l'humain, sur le plan de sa santé, de sa vie collective, est fondamentalement utile pour tous. La gestion uniquement comptable et étriquée, la division des citoyens

**Protection sociale :
Des chiffres...
que des chiffres ?**

face aux aléas de la vie, doivent disparaître.

En contexte d'élections présidentielles, et après, nous nous devons d'être particulièrement vigilants car nombre de candidats instrumentalisent cette problématique sur fond de « pragmatisme » et de « coûts ». Ainsi nous pouvons craindre que le démantèlement de la protection sociale se poursuive sous l'ère du prochain/e président/e. Il nous revient, et nous reviendra peut-être encore davantage, de nous mobiliser pour défendre et améliorer les acquis de cette protection sociale.

1 : DRESS, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, « la protection sociale en France et en Europe en 2014 », édition 2016.

2 : Le figaro, « les chiffres affolants de l'évasion fiscale dans le monde », 2016.

3 : COR, conseil d'orientation des retraites, « le pouvoir d'achat des retraités », 2015.

4 : Alain Villemeur, « la protection sociale, un investissement d'avenir »

5 : Frédéric Lordon, « le balai comme la moindre des choses », le monde diplomatique.



Les « risques sociaux »

Santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles),

Vieillesse-survie (pensions de retraite, pensions de réversion, prise en charge de la dépendance),

Maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants),

Emploi (indemnisation du chômage, insertion et réinsertion professionnelles),

Logement (aides au logement),

Pauvreté-exclusion (minima sociaux).

1 : La protection sociale en France et en Europe en 2014 édition 2016, DRESS.

2 : « les chiffres affolants de l'évasion fiscale dans le monde », le figaro

3 : selon le COR « le pouvoir d'achat des retraités » 2015

4 : Alain Villemeur, « la protection sociale, un investissement d'avenir »